

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

## AMENDEMENT

N° 2414

présenté par  
M. Baupin, rapporteur

-----

### ARTICLE 56

À l'alinéa 30, substituer aux mots :

« doivent avoir »,

les mots :

« ont principalement ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle: il s'agit de laisser la possibilité de réaliser des actions d'économie d'énergie par les AODE qui ont un autre objet que l'extension ou le renforcement des réseaux.